

Novembre 2011



■ Sécurité d'Exploitation

Fiche de cours (EXP-PIS-FF01)

Formation théorique de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de manœuvre et examen théorique

airtrace

Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire
Division de BTEE SA
Voie-des-Traz 20 * Case postale 1152 * CH - 1211 GENEVE 5
Tel. +41 22 817 46 66 * Fax +41 22 817 46 70
info@airtrace.ch * www.airtrace.ch

Formation inscrite au répertoire des formations aéronautiques de l'OACI :



Membre de :



DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cours de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de manœuvre.

Examen théorique.

COMPETENCES ACQUISES

Connaissance détaillée des aires de manœuvre et du fonctionnement de celles-ci, ainsi que des connaissances approfondies des interactions aéronautiques (service de la navigation aérienne – utilisateur des aires de manœuvre).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Obtenir l'autorisation locale de l'aéroport sur lequel le stagiaire travaille pour conduire sur les aires de manœuvre.

PUBLIC-CIBLE

Personnel aéroportuaire appelé à circuler avec un véhicule sur les aires de manœuvre.

PARTICIPANTS

8 à 12 participants par session

FORMATEURS

Stéphane Pillet – Christian Manser – Mercedes Tercier – Patrick Jacot –
Selon programme détaillé.

CONDITION D'ADMISSION

Posséder un permis de conduire civil.

Avoir suivi le cours « formation théorique de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de trafic » et avoir réussi l'examen théorique.

PRE-REQUIS

- Souhaiter s'engager dans un aéroport.
- Être engagé dans un aéroport.
- Être détenteur de l'attestation de réussite de l'examen théorique de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de trafic

TITRE OBTENU

- Attestation de suivi de cours.
- Attestation de réussite de l'examen théorique de préparation à l'obtention d'une autorisation locale de conduire sur les aires de manœuvre.

OBJECTIFS GENERAUX DU COURS

- Citer les 4 principales catégories d'aéronefs ;
- Expliquer la différence majeure entre un vol à vue et un vol aux instruments ;
- Expliquer le rôle du localizer et du glide pour les approches des avions ;
- Se familiariser avec les différents instruments au sol et à bord des avions permettant de réaliser des vols aux instruments ;
- Se sensibiliser au problème de souffle des Réacteurs / Hélices ;
- Se sensibiliser aux différents problèmes liés aux turbulences de sillage ;
- Se sensibiliser aux types de radar ;
- Citer la couleur des marquages voies de roulage Avions ;
- Citer la couleur utilisée pour le marquage au sol des positions de Parkings Avions ;
- Citer la couleur utilisée pour les feux de bord de voie de roulage Avions ;
- Citer la couleur utilisée pour les feux de ligne centrale de voie de roulage Avions ;
- Citer les couleurs utilisées pour les feux de ligne centrale d'une piste ;
- Décrire la signification d'un panneau de marquage Jaune sur fond Noir ;
- Décrire la signification d'un panneau de marquage Noir sur fond Jaune ;
- Décrire la signification d'un panneau de marquage Blanc sur fond Rouge ;
- Décrire le marquage au sol utilisé pour les points d'attente CAT I, II, et III ;
- Décrire les marquages au sol et lumineux utilisés sur une piste ;
- Décrire l'utilisation et application des barres d'arrêts ;
- Décrire les marquages utilisés pour une piste en herbe ;
- Se familiariser avec les feux de rampe d'approche ;
- D'expliquer la procédure à suivre lors d'une panne radio en piste ou d'une panne de véhicule sur la piste ;
- Décrire les manipulations indispensables à l'utilisation de la radio ;
- Décrire l'échelle de visibilité radio, ainsi que la procédure pour un contrôle radio ;
- Se sensibiliser au comportement à adopter lors d'une entrée en piste ;
- Expliquer les liens entre CAT I/II/III et LVP On-Off, ainsi que les différences de procédure (barres d'arrêts, zones protégées) ;
- Expliquer les procédures d'utilisation des barres d'arrêt en général et en LVP ;
- Décrire les positions et dimensions des zones protégées des ILS CAT I, II et III ;
- Situer les aires critiques ILS CAT II/II pour une piste ;
- Expliquer la procédure de roulage suivie par les pilotes et les chauffeurs, lors de conditions LVP ON ;
- Se sensibiliser à la phraséologie spécifique aux LVP ;
- Capables de citer les différents termes utilisés pour décrire le mouvement d'un avion ou d'un véhicule ;
- Capables de citer dans l'ordre, les éléments à inclure dans un message standard de demande à la Tour ;
- Capables de citer qui est prioritaire entre un avion ou un véhicule, ainsi que les éventuelles exceptions ;
- Capables d'appliquer et utiliser le vocabulaire standard OACI enseigné ;
- De formuler selon le format enseigné une demande standard à la Tour, pour les différents contrôles de piste ;
- De citer la phrase à énoncer à la Tour lors de la sortie de piste ;
- Décrire les zones protégées de la piste par utilisation CAT I, II et III ;
- Situer les aires critiques ILS pour une piste ;
- Décrire la procédure de pénétration standard dans la zone protégée de la piste ;
- Décrire la procédure de dégagement à vue dans la zone protégée de la piste ;
- Citer la phraséologie à utiliser lors de la fin de l'intervention en piste.

CONTENU DU COURS

Modules théoriques du cours :

13h00

- Connaissances aéronautiques
- Infrastructure des aéroports
- Marquages
- Procédure de pénétration en piste
- Technique d'utilisation radio
- Procédures faible visibilité (LVP)
- Phraséologie de base, structure, vocabulaire
- Contrôles de piste
- Intervention en piste
- Intervention dans les zones protégées et ou critiques
- Traversées de piste

Exercices pratiques :

- Exercices de simulation sur cartes
- Exercice de phraséologie radio

2h00
2h00

Examen théorique :

1h00

DUREE

3 jours

du mercredi 9h00 au vendredi 12h30

18h00

METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Supports de cours théoriques PowerPoint
- Discussions
- Exercices pratiques sur cartes
- Exercices pratiques radio

SUPPORT DE COURS

- Classeur complet avec leçons
- Glossaire de radiotéléphonie

LIEUX

- Saint-Yan Air'e Academy, France
- Genève Aéroport, Suisse
- Sur demande, les cours peuvent être donnés directement dans un aéroport

PLANNING

- du 22 au 24 février 2012
- du 14 au 16 mars 2012
- du 23 au 25 mai 2012
- du 13 au 15 juin 2012
- du 19 au 21 septembre 2012
- du 14 au 16 novembre 2012

COUT DU COURS

- Euros 760.- formation par stagiaire
- Euros 200.- supports de cours par stagiaire
- Euro 280.- logement et repas par stagiaire

Euros 1'240.-

En cas de déplacement du formateur sur l'aéroport des participants, une offre adaptée sera transmise à l'aéroport demandeur.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- 50% à l'inscription
- 50% après le cours

CONDITIONS DE RETRAIT

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 100.—
- Annulation jusqu'à 7 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 200.—
- Non présentation au cours ou annulation moins de 7 jours avant le cours, sans certificat médical : aucun remboursement
- Annulation pour cause de maladie ou d'accident : sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, remboursement des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 100.—
- Il est cependant possible d'annoncer en tout temps une personne qui remplace la personne inscrite sans que cela n'occasionne de frais



Genève

Voie-des-Traz 20 / CP 1152
1211 GENEVE 5
☎ +41 27 791 07 81
☎ +41 27 783 33 77
✉ info@bureaubtee.com

Valais

Rive-Haute
1945 LIDDES
☎ +41 27 783 33 70
☎ +41 27 783 33 77
✉ info@bureaubtee.com



Siège social

Rue des Crétales 19B
B-8140 COMBLAIN-LA-TOUR
☎ +32 43 83 58 40
☎ +32 43 83 58 41
✉ bteesa@bureaubtee.com

Siège d'exploitation

Ch.d'Ellignies 54
B-7910 ANVAING
☎ +32 69 85 88 64
☎ +32 69 85 88 65
✉ bteesa@bureaubtee.com